



Suspension du droit aux RSA

Par **stephaniedu34500**, le **14/11/2018** à **11:55**

Bonjour, a tous.

voila je viens de faire ma déclaration trimestrielle a la CAF comme je le fait tout les 3 mois. sauf que les 2 dernier déclaration trimestrielle d'ou celle du 1er aout 2018 pour les revenue de mai, juin , juillet 2018 je déclare les revenue perçu en mai, juin 0€ en salaire puis en juillet 966€ de salaire puis pour mai, juin, juillet je déclare également l'ASS de mon mari 510€. jusqu'a la rien d'anormal.

donc la CAF Recalculés mes nouveaux droit, il me disent vous avais droit 56€ du RSA pour les 3 prochain mois.

jusqu'a la pas de souci vue que mon mari a travaillé au mois de juillet.

de ce fait quand j'ai Appelez la CAF début septembre pour dire que mon mari est en fin d'activité depuis le 31 aout 2018 comment je doit le signalé sur ma prochaine déclaration? est est-ce que JE vais tout perdre? elle me répond non. donc de la pas d'inquiétude sauf arrivé au 1 er novembre 2018 je fait ma déclaration comme elle me la expliqué aout je déclare l'ASS pour aout, septembre, octobre 2018 de 510€ puis le dernier salaire au mois de septembre de 1677€ de mon mari.

je précise a tous que moi actuellement je n'est aucun emplois actuellement depuis 2 ans et n'est aucun autre revenue. donc moi ne m'inquiétant pas plus car d'après la dame je continuerais a percevoir du RSA.

sauf que je me connecte a mon espace et m'aperçois qu'on n'a plus droit au RSA qu'ainsi a la prime d'activité.

alors ma question est comment je peux faire pour retrouvé mes droit sachant que moi et mon mari nous n'avons plus de travail. et ne percevant plus que l'ASS pour 2 adulte et 2 enfants a charge. on me parle de demandez de gelée les salaire auprès de la CAF que mon mari a perçu en aout et septembre 2018. donc la question se pose qu'elle recours puige faire auprès de la CAF pour retrouvé des droit au RSA sachant que Noël approche est que avec 2 enfants a charge sa va être mégas compliqué soit je ne paye plus mes facture et on mange ou alors je paye mes facture mais on mange plus..... MERCI A TOUS POUR VOS RÉPONSES !!!!

Par **youris**, le **14/11/2018** à **13:18**

bonjour,

j'avoue que je n'ai pas tout compris dans votre message.

vous pouvez vous rendre dans les locaux de la CAF pour expliquer votre problème ou saisir le médiateur de la CAF.

salutations